

# **Convention relative à la Carte à débit différé American Express**



La présente Convention ainsi que la Demande de Carte, que vous devez signer, constitue votre Contrat Cadre au sens de l'article L314-12 du Code Monétaire et Financier. Les parties au Contrat Cadre sont nous, American Express Carte France, et vous, l'Entreprise qui êtes le Titulaire de Carte.

## Partie 1 de votre Convention

### 1. Coordonnées de l'émetteur

American Express Carte-France.

**Siège social :** 4, rue Louis Blériot - 92561 Rueil-Malmaison Cedex  
immatriculé à Nanterre RCS 313 536 898, Identifiant d'entité juridique (LEI) n°  
9695000QNI4UI7WF8N48

**Site Web :** [www.americanexpress.fr](http://www.americanexpress.fr)

Si vous souscrivez un Compte, vous pouvez contacter notre service clientèle pour toutes questions. Rendez-vous sur notre site Web pour souscrire ou accéder à votre Compte en ligne.

### 2. Définitions

**Avance d'espèces** désigne le retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets (DAB) ou tout autre type de Transaction dont nous vous avisons qu'elle sera traitée comme équivalent à une Avance d'espèces. Les Avances d'espèces et les frais d'Avances d'espèces seront prélevés directement sur votre compte bancaire dans un délai pouvant aller jusqu'à 8 jours selon votre banque.

Vous devrez procéder à une adhésion distincte pour obtenir des Avances d'espèces.

**Carte** désigne toute carte **Business** ou instrument que nous émettons pour permettre l'accès à vos Comptes.

**Compte** désigne tout compte de paiement que nous tenons associé à vos cartes **Business** et sur lequel nous débitons des Transactions.

**Entreprise** désigne une entreprise, une société, un organisme, une personne physique exerçant une profession libérale ou un entrepreneur individuel qui est titulaire de la Carte.

**Transaction** désigne tout montant imputé sur vos Comptes, tel que les achats effectués à titre professionnel, les Avances d'espèces ou les cotisations, frais et commissions.

### 3. Cotisations, frais et commissions

#### 3.1 Cotisation d'adhésion

Selon le type de Carte qui vous est délivré, une Cotisation d'adhésion devra être payée, cette cotisation pouvant comprendre un droit d'accès et/ou une cotisation périodique et/ou une cotisation des Avantages-Carte.

Voir le barème de cotisations à la fin des conditions générales

#### 3.2 Frais de retard de paiement

Si vous ne réglez pas la totalité du solde débiteur figurant sur votre relevé dans un délai de 30 jours à compter de la date de votre relevé et à nouveau si vous n'avez pas payé dans un délai de 60 jours à compter de la date de votre relevé.

4,5 % (avec un minimum de 12,50 euros) de toute partie impayée du montant exigible

<b>3.3 Frais de rejet de paiement</b> - Si pour quelque raison que ce soit, un paiement sur votre Compte n'est pas honoré par votre établissement financier dès la première présentation.	18,50 euros
<b>3.4 Frais de copie de relevé</b> - pour chaque copie supplémentaire d'un relevé papier fournie à votre demande.	4 euros
<b>3.5 Commission de change</b> - lorsqu'un montant est converti en euros, une commission est exigible.	2,80 %
<b>3.6 Frais de recouvrement</b> - pour le recouvrement des montants que vous nous devez.	Vous vous engagez à payer dans des conditions conformes à l'article L. 111-8 du Code des procédures civiles d'exécution l'ensemble des frais que nous aurons engagés afin de recouvrer les montants que vous nous devez.
<b>3.7 Frais d'Avance d'espèces</b> - exigibles pour chaque Avance d'espèces.	2% avec un minimum de 3 euros du montant de toute Avance d'espèces.

**Remarque :**

La cotisation annuelle est facturée pour chaque année d'adhésion et elle est débitée sur votre Compte à la date de votre premier relevé puis sur le relevé suivant chaque date anniversaire.

Tout droit d'accès (le cas échéant) sera payable uniquement avec la première cotisation périodique d'adhésion.

**4. Limite de dépenses**

**4.1 Fixation de limites de dépenses**

En règle générale, aucune limite de dépenses prédéterminée ne s'applique à nos Cartes. Toutefois, nous pouvons décider, en vous en informant, d'appliquer à votre Compte une limite temporaire ou permanente de dépenses.

Nous pouvons décider, en vous en informant, d'appliquer des limites d'Avances d'espèces.

Les établissements financiers et opérateurs de DAB peuvent également imposer leurs propres limites, telles que des limites s'appliquant au nombre de retraits que vous pouvez effectuer, au montant de chaque retrait et à l'accès aux services normalement offerts par les DAB.

	<p>Nous pouvons imposer et modifier les limites et restrictions à certaines utilisations de la Carte pour certaines Transactions. Par exemple, les Transactions autorisées par des lecteurs sans contact peuvent être soumises à des montants maximum de Transaction (par autorisation ou sur une période donnée).</p>
<p><b>4.2 Respect de la limite de dépenses</b></p>	<p>Si nous appliquons une limite de dépenses à votre Compte, vous ne devrez pas dépasser cette limite.</p> <p>Dans le cas où nous autoriserions une Transaction qui vous fait dépasser votre limite, si nous vous le demandons, vous devrez effectuer un règlement suffisant sur votre Compte afin de le ramener immédiatement dans la limite autorisée.</p>
<p><b>5. Règlements</b></p>	
<p><b>5.1 Obligation de paiement</b></p>	<p>Vous devez payer chaque mois l'intégralité du solde débiteur de votre Compte, tel qu'il figure sur votre relevé, au plus tard à la date d'exigibilité du règlement.</p> <p>Les crédits et remboursements imputés sur votre Compte seront considérés comme des paiements de votre part.</p> <p>Le signataire personne physique de la demande de carte, est responsable solidairement à titre personnel avec vous -l'Entreprise- du paiement, à la date d'exigibilité, de tous les débits sur le Compte, effectués par vous ou par tout titulaire de Carte supplémentaire. Ce qui signifie que nous pouvons exiger de votre part ou de la part du signataire personne physique de la demande de carte, le paiement de la totalité du solde dû sur une Carte. Chaque titulaire de Carte supplémentaire est également solidairement responsable avec vous du paiement à notre profit à la date d'exigibilité de toutes les Transactions sur le Compte effectuées par le titulaire de Carte supplémentaire.</p>
<p><b>6. Modification de la Convention</b></p>	
<p><b>6.1 Principe de modification</b></p>	<p>Cette Convention est conclue pour une durée indéterminée. Nous pourrions la modifier sous réserve de vous en informer à l'avance.</p>

<p><b>6.2 Principales raisons de modification</b></p>	<p>Nous pourrions modifier la Convention, notamment en modifiant ou en instaurant des frais, pour l'une des raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• afin d'apporter une réponse proportionnée à des modifications de coûts que nous engageons pour les prestations fournies dans le cadre du Compte;</li> <li>• afin d'apporter des modifications à la manière dont nous nous gérons votre Compte;</li> <li>• si nous modifions les services et avantages inclus dans votre Compte;</li> <li>• si la modification vous apporte un avantage (notamment lorsque nous apportons une modification pour renforcer la sécurité de votre Compte ou pour rendre la Convention plus claire ou plus juste) ou si elle est neutre ;</li> <li>• afin de refléter des changements ou des développements dans la technologie ou les systèmes que nous utilisons ;</li> <li>• du fait d'exigences légales ou réglementaires, en vigueur ou envisagées ou pour refléter une décision judiciaire, d'un régulateur ou du Médiateur ; ou</li> <li>• si nous avons de bonnes raisons de penser que votre situation a changé, de telle manière que le risque que vous ne soyez plus en mesure d'effectuer les paiements dus sur votre Compte augmente.</li> </ul>
<p><b>6.3 Notification des modifications</b></p>	<p>Nous vous informerons personnellement au moins deux mois à l'avance de toute modification de votre Convention. Si vous n'acceptez pas une quelconque modification de la présente Convention, vous pouvez y mettre fin sans frais (voir la rubrique « Cessation de votre Convention »), avant la date à laquelle les modifications doivent prendre effet.</p> <p>À défaut de nous notifier par écrit, avant la date de prise d'effet des modifications, que vous n'acceptez pas ces modifications, vous serez considéré comme les ayant acceptées.</p>

#### **6.4 Changement de gamme de Carte**

Vous pouvez changer de gamme de Carte, sous réserve d'acceptation par American Express. Si votre demande de changement de Carte est approuvée, vous nous autorisez à émettre une nouvelle Carte en votre faveur sans avoir besoin de signer une nouvelle demande de Carte et vous, et tout titulaire de Carte supplémentaire, continuerez à accepter la présente Convention.

Si vous changez de gamme de Carte, sauf instruction contraire de votre part, nous réinitialiserons la date d'adhésion à la date de ce changement et nous rembourserons la précédente Cotisation d'adhésion au prorata temporis.

**Si votre Carte propose des Avantage-Cartes, en signant la Demande de Carte, vous acceptez non seulement la présente Convention, mais aussi toutes les conditions générales séparées liées aux Avantage-Cartes. Veuillez les lire avant de signer la Demande de Carte.**

Vous pouvez, à tout moment, nous demander un exemplaire gratuit de la présente Convention.

## Partie 2 de votre Convention

### Fonctionnement de votre Compte American Express

<b>1. Utilisation de la Carte</b>	<p>En tant que client professionnel, vous ne pouvez utiliser la Carte (y compris la Carte supplémentaire) que pour effectuer des achats dans le cadre de vos activités professionnelles et à concurrence de la limite de dépenses applicable le cas échéant.</p> <p><b>Vous et les titulaires de Carte supplémentaire vous engagez à ne pas utiliser la Carte pour des transactions personnelles.</b></p>
<b>2. Utiliser un Tiers Prestataire de Services de Paiement (TPSP)</b>	<p>Un TPSP est un tiers agrégateur d'information ou initiateur de paiement autorisé par la loi à accéder aux informations de votre Compte dans les conditions de l'article L. 133-17-1 du Code Monétaire et Financier.</p> <p>Vous pouvez permettre aux TPSP autorisés de vous fournir des services en accédant à votre Compte. Si vous utilisez un TPSP, les conditions de la présente Convention continueront de s'appliquer. Nous donnerons au TPSP l'accès aux mêmes informations de Compte auxquelles vous avez accès en ligne.</p> <p>Nous pouvons également refuser d'autoriser un TPSP d'accéder à votre Compte s'il nous semble qu'un accès non autorisé ou frauduleux de sa part est réalisé. Dans ce cas, nous vous en donnerons les raisons de la manière jugée la plus appropriée (à moins que cela ne compromette nos dispositions raisonnables de sécurité ou que cela ne soit autrement contraire à la loi).</p>
<b>3. Autorisation et annulation de transactions</b>	<p>Vous autorisez une Transaction sur votre Compte en présentant une Carte, en fournissant les données de la Carte ou les données du Compte et, le cas échéant, en utilisant vos données de sécurité (comme un code PIN ou code d'authentification ou identifiants personnels ou données biométriques ou en suivant toute autre procédure d'autorisation).</p> <p>Vous ne pouvez pas révoquer les Transactions effectuées, mais vous pouvez révoquer uniquement des Transactions futures ou des Transactions qui s'inscrivent dans une série de Transactions, en révoquant l'ordre de paiement correspondant avant la fin du jour ouvré précédant le jour au cours duquel leur traitement est prévu.</p>
<b>4. Refus de Transaction</b>	<p>Nous pouvons refuser d'autoriser une Transaction si :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• nous soupçonnons une utilisation non autorisée ou irrégulière de la Carte ou une fraude ;</li><li>• nous estimons que suivre vos instructions pourrait conduire à :<ul style="list-style-type: none"><li>- une violation du droit, d'une réglementation, ou d'une autre obligation ; ou</li></ul></li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une action d'une autorité, de la police ou d'un régulateur ;</li> <li>• nous y sommes légalement contraints ;</li> <li>• l'utilisation de la Carte venait à être interdite ; ou</li> <li>• la Transaction dépasse une certaine limite de transaction ou votre Compte dépasse votre limite de dépenses.</li> </ul> <p>Vous ne pouvez pas utiliser votre Compte pour des activités illicites ou d'une manière propre à dissimuler la nature réelle de la Transaction, par exemple afin d'obtenir des Avances d'espèces au moyen d'une Transaction dont vous savez qu'elle sera traitée comme un achat de biens et services, ou en utilisant votre Carte dans un commerce dont vous êtes propriétaire ou dont vous contrôlez directement ou indirectement la structure sociétale.</p> <p>Si nous refusons d'autoriser une Transaction, vous en serez normalement informé au point de vente. Dans tous les cas, vous pourrez vous renseigner au sujet des Transactions que nous aurons refusées en nous appelant au numéro de téléphone figurant au dos de votre Carte.</p> <p>Nous ne sommes pas responsables des dommages que vous pourriez subir si nous ne donnons pas l'autorisation à une Transaction et notre responsabilité ne saurait être engagée si un commerçant refuse d'accepter la Carte.</p>
<p><b>5. Transactions que vous n'avez pas autorisées</b></p>	<p>Vous n'êtes pas responsable des Transactions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réalisées avant que la Carte ne vous parvienne (par exemple, si votre Carte est volée dans le courrier) ;</li> <li>• si nous n'appliquons pas les procédures auxquelles nous sommes légalement tenus pour vérifier qu'un paiement a été autorisé par vous ou par un titulaire de Carte supplémentaire ;</li> <li>• non autorisées par (i) vous ou par (ii) un titulaire de Carte supplémentaire ou par (iii) toute personne que vous ou un titulaire de Carte supplémentaire avez autorisée à utiliser votre Compte ou votre Carte ;</li> <li>• réalisées par une personne que vous ou un titulaire de Carte supplémentaire avez autorisée à utiliser votre Compte ou votre Carte et après que vous nous ayez informés de vos soupçons d'utilisation abusive de votre Compte.</li> </ul> <p>Si vous nous contactez sans tarder pour contester une Transaction, dans un délai de 13 mois au plus tard à compter de la date de la Transaction, nous rembourserons immédiatement la Transaction. Ce délai de 13 mois est réduit à soixante-dix jours lorsque le prestataire de services de paiement du commerçant est situé dans un état non membre de l' l'Espace Economique Européen.</p> <p>Ce délai de 13 mois est réduit à soixante-dix jours lorsque le prestataire de services de paiement du commerçant est situé dans un état non membre de l' l'Espace Economique Européen.</p>

	<p>Cependant, vous êtes responsable si vous ou un titulaire de Carte supplémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisez frauduleusement votre Compte ou votre Carte ;</li> <li>• avez fait preuve de négligence grave (dans ce cas, vous serez responsable de tous les paiements de votre Compte, jusqu'à ce que vous nous informiez que votre Carte ou vos données de sécurité ont été perdues, volées ou compromises, ou que vous soupçonniez un abus) ;</li> <li>• avez laissé quelqu'un utiliser votre Compte ou votre Carte, y compris en le laissant accéder à un téléphone mobile ou autre dispositif sur lequel votre Carte a été enregistrée (par exemple, en lui donnant votre mot de passe ou en lui permettant d'y enregistrer ses empreintes digitales), mais vous ne serez pas responsable des transactions effectuées par une personne que vous ou un titulaire de Carte supplémentaire avez autorisée à utiliser votre Compte ou votre Carte une fois que vous nous avez informé que vous soupçonniez un abus.</li> </ul> <p>En cas d'erreur dans une Transaction et si nous en sommes à l'origine, nous vous rembourserons. Nous pourrions alors soumettre de nouveau la Transaction corrigée.</p>
<p><b>6. Transactions pour des montants indéterminés</b></p>	<p>Si vous effectuez une Transaction chez un commerçant dont le prestataire de services de paiement est situé dans de l'Espace Economique Européen et qu'au moment où vous l'avez autorisée, vous ne connaissiez pas le montant exact de cette Transaction, vous pouvez nous demander un remboursement si le montant débité est supérieur au montant que vous aviez raisonnablement envisagé et que vous avez demandé le remboursement dans un délai de 8 semaines à compter de la date du relevé sur lequel la Transaction figure.</p> <p>Vous devrez nous fournir toutes les informations que nous pourrions raisonnablement demander (y compris les données personnelles) et nous pourrions fournir ces informations aux tiers chargés des investigations concernant votre réclamation.</p> <p>Nous achèverons nos investigations dans un délai de 10 jours ouvrés suivant réception de toutes les informations demandées et nous procéderons au remboursement ou vous informerons des raisons qui nous auront conduits à rejeter votre réclamation.</p> <p>Vous n'avez pas droit à un remboursement si vous ou un titulaire de Carte supplémentaire nous avez directement donné votre accord pour une transaction et, qu'au moins quatre semaines avant la transaction vous en ayez reçu les informations (ou qu'elles aient été mises à votre disposition) par nous ou par le commerçant.</p> <p>Par exemple, au moment de passer une commande, le montant exact était inconnu mais vous a ensuite été confirmé au moins quatre semaines avant que votre Carte ne soit débitée.</p>

## 7. Vol, perte ou utilisation abusive de la Carte ou du Compte

Vous devez :

- signer la Carte et la conserver en lieu sûr (y compris lors de l'utilisation des mots de passe, des données biométriques ou autres données de sécurité le cas échéant) ;
- empêcher des tiers d'utiliser votre Compte ou votre Carte et vérifier régulièrement que vous êtes en possession de votre Carte ;
- ne communiquer à personne les données de votre Carte, de votre Compte, ni vos données de sécurité (sauf à un TPSP si cela s'avère nécessaire). Néanmoins, vous pouvez communiquer ces données lorsque vous autorisez une Transaction sans laisser quiconque voir vos données de sécurité lorsque vous les utilisez ;
- conserver votre Carte sur vous ou ne pas en communiquer le numéro à quiconque d'autre que nous ou, afin de réaliser une transaction, ne pas partager vos données de sécurité avec un tiers (autre qu'un TPSP si cela s'avère nécessaire) ;
- choisir un code PIN ou mot de passe qui n'est pas facile à deviner.

Si vous ou un titulaire de Carte supplémentaire, enregistrez une Carte pour l'utiliser avec un téléphone mobile ou un autre appareil, vous devez à tout moment conserver ces appareils ainsi que vos données de sécurité, en lieu sûr, comme vous le feriez avec votre Carte ou votre code PIN, et vous devez toujours utiliser la fonction de verrouillage du téléphone ou de tout autre appareil, le cas échéant. Ne partagez jamais vos données de sécurité ou ne permettez jamais à un tiers d'avoir accès à l'appareil de telle sorte qu'il ne puisse pas effectuer des transactions avec la Carte enregistrée sur l'appareil.

Vous ou le titulaire de Carte supplémentaire devez immédiatement nous aviser si vous suspectez :

- qu'une Carte a été perdue ou volée ou que vous ne l'avez pas reçue ;
- que le téléphone ou tout autre appareil sur lequel la Carte a été enregistrée, a été volé, perdu ou compromis ;
- que quelqu'un d'autre connaît le code PIN ou tout autre donnée de sécurité ; ou
- que votre Compte ou votre Carte est utilisée abusivement ou sans votre autorisation, ou qu'une transaction sur votre Compte n'a pas été autorisée ou n'a pas été correctement traitée.

Vous devez nous en aviser immédiatement en nous appelant au numéro de téléphone qui figure au dos de votre Carte ou que vous retrouvez sur notre site [www.americanexpress.fr](http://www.americanexpress.fr).

Lorsque l'opération de paiement non autorisée est consécutive à la perte ou au vol de la Carte, le plafond visé à l'article L133-19 du code monétaire et financier est de 25 Euro.

	<p>Si votre Carte est résiliée ou suspendue pour une raison quelconque, toutes les autres Cartes délivrées pour votre Compte pourront être résiliées ou suspendues au même moment.</p> <p>Si vous souscrivez à des services en ligne, vous devez conserver vos données de sécurité en lieu sûr (telles que votre identifiant, mot de passe ou autres informations), ainsi que votre téléphone mobile ou autre appareil.</p>
<p><b>8. Modalités de paiement</b></p>	<p>Les règlements doivent être effectués en euros et peuvent être effectués par tout moyen indiqué sur votre relevé ou autre moyen que nous vous indiquerons par ailleurs ou que nous vous autoriserons à utiliser.</p> <p>Vous devez effectuer un règlement séparé pour chaque Compte que vous détenez auprès de nous. Si vous nous envoyez plusieurs règlements à la fois sans désigner clairement les Comptes auxquels il convient de les affecter, nous pouvons affecter ces règlements à l'un de ces Comptes.</p> <p>Nous créditerons les règlements effectués sur votre Compte à compter du jour où nous aurons reçu les fonds, à condition de les avoir reçus pendant nos heures d'ouverture du jour en question. Si nous recevons un paiement après ces heures, nous créditerons le paiement le jour suivant sa réception. En cas de prélèvement automatique, le paiement sera encaissé par nous au plus tôt 3 jours après la date de votre relevé.</p>
<p><b>9. Affectation des paiements et crédits</b></p>	<p>Nous affecterons, de manière générale, les paiements à votre Compte dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux frais de rejet de paiement ;</li> <li>• aux frais de retard de paiement ;</li> <li>• aux cotisations d'adhésion à la Carte et aux cotisations d'adhésion à la Carte supplémentaire ;</li> <li>• aux frais de service (par exemple, aux frais de copie de relevé) ;</li> <li>• aux autres frais que nous facturons et qui figurent en tant qu'élément distinct sur votre relevé mensuel;</li> <li>• aux transactions qui ont figuré sur un relevé mensuel ; et</li> <li>• aux transactions qui n'ont pas encore figuré sur votre relevé mensuel.</li> </ul>
<p><b>10. Impayés</b></p>	<p>Le défaut de règlement peut donner lieu à des frais, des poursuites judiciaires à votre encontre, la demande d'une ouverture de procédure collective le cas échéant et votre inscription au Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP).</p>

<p><b>11. Crédits sur votre compte par erreur</b></p>	<p>Si votre Compte était crédité par erreur, il sera automatiquement débité de cette même somme. Si nous sommes informés qu'un paiement en provenance de l'Espace Economique Européen (EEE) a été effectué sur votre Compte à la suite d'une erreur d'un tiers (par exemple, si le payeur a donné le mauvais numéro de Compte ou une mauvaise référence) et, lorsque nous vous contactons, vous nous informez que le paiement vous était destiné, nous sommes légalement tenus de partager toutes les informations pertinentes, y compris votre nom, votre adresse et les données de la transaction avec la banque de laquelle provient le paiement, si elle nous le demande, afin que le payeur puisse vous contacter.</p>
<p><b>12. Titulaires de Carte supplémentaire</b></p>	<p>En tant que client professionnel, vous reconnaissez que tout titulaire de Carte Supplémentaire doit être un associé, un dirigeant, ou un salarié de l'Entreprise.</p> <p>Nous pouvons, à votre demande, émettre des Cartes sur votre Compte en faveur de titulaires de Cartes supplémentaires. Il est de votre responsabilité de vous assurer que les titulaires de Cartes supplémentaires se conforment strictement à toutes les dispositions de la présente Convention.</p> <p>Votre responsabilité est engagée pour toute utilisation de votre Compte par des titulaires de Cartes supplémentaires et par toute personne autorisée par ces derniers à utiliser votre Compte. Vous êtes donc responsable de toutes les transactions qu'ils effectuent.</p> <p>Si vous souhaitez mettre fin au droit d'utilisation de votre Compte par un titulaire de Carte Supplémentaire, vous devrez nous en informer.</p>
<p><b>13. Conversion des Transactions effectuées en devise étrangère</b></p>	<p>Si une Transaction dans une devise étrangère ou un remboursement nous est communiqué, elle sera convertie en euros à la date de traitement de la Transaction (qui peut être différente de la date de la Transaction ou du remboursement). Cela signifie que le taux peut être différent des taux qui sont en vigueur à la date de votre transaction ou du remboursement. Les fluctuations du taux de change peuvent être significatives.</p> <p>Si la transaction ou le remboursement sont effectués en dollars US, nous les convertirons directement en euros. Dans tous les autres cas, la transaction ou le remboursement seront d'abord convertis en dollars US, puis en euros. Toutefois, une seule commission de change sera exigible.</p> <p>Le taux de change que nous appliquons correspond :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au taux requis par la loi ou habituellement utilisé dans le territoire où la transaction ou le remboursement sont effectués, ou lorsque cela ne s'applique pas ;</li> <li>• aux taux interbancaires sélectionnés à partir de sources habituelles du secteur le jour ouvré (soit du lundi au vendredi sauf les 25 décembre et 1er janvier) précédant la date de traitement. Un tel taux de conversion est désigné « Taux de change American Express ».</li> </ul> <p>Le Taux de Change American Express est fixé quotidiennement. Les changements du taux s'appliqueront immédiatement et sans préavis à votre intention. Le taux est disponible dans votre espace personnel sur notre site web <b><a href="http://www.americanexpress.fr/convertisseur">www.americanexpress.fr/convertisseur</a></b> ou vous pouvez nous contacter par téléphone pour l'obtenir.</p> <p>Si les montants de la Transaction sont convertis par des tiers (par exemple le commerçant) avant qu'ils nous soient soumis, les conversions effectuées par ces tiers se feront à des taux qu'ils auront sélectionnés et pourront inclure une commission qu'ils auront fixée. Nous n'appliquerons pas nous-mêmes de commission de change sur la transaction non-euro.</p>
<p><b>14. Relevés, notifications et autres communications.</b></p>	<p>Nous vous fournissons, selon votre choix de communication, des relevés relatifs à votre Compte une fois par mois en cas d'activité sur votre Compte, sinon une fois par an. Nous pouvons vous les envoyer par courrier, en les mettant à votre disposition sur notre site web sécurisé ou par tout autre moyen légalement autorisé.</p> <p>Nous pouvons vous envoyer des notifications (y compris toute information que nous sommes légalement tenus de vous envoyer, comme des informations sur les modifications apportées aux présentes conditions générales ou à d'autres Conventions que nous avons avec vous) en les inscrivant sur vos relevés ou en les joignant à vos relevés.</p> <p>Outre les informations relatives aux règlements, chaque relevé fera apparaître toutes les Transactions effectuées -à l'exclusion des Avances d'espèces- ou montants portés au débit de votre Compte au cours de la période du relevé, ainsi que le solde débiteur, le montant du règlement dû, la Date d'exigibilité du règlement et les Taux de Change American Express éventuellement utilisés pour la conversion de Transactions en devise étrangère ainsi que les Commissions de change.</p> <p>Vous devez systématiquement vérifier l'exactitude de chaque relevé et nous contacter dès que possible si vous avez besoin d'informations complémentaires sur quoi que ce soit.</p>

	<p>Si vous recevez les relevés en ligne, vous devez régulièrement vérifier ces informations ainsi que toute communication envoyée par courrier électronique, de la même manière que vous le feriez pour le courrier postal.</p> <p>Si vous recevez les relevés par courrier, nous vous les enverrons (ainsi que toutes notifications que nous sommes légalement tenus de fournir) par courrier postal, qui vous sera adressé à la dernière adresse de facturation figurant dans nos systèmes.</p> <p>Vous pouvez à tout moment et par tout moyen vous opposer à l'utilisation, pour tous relevés, notifications et autres communications, d'un support durable autre que le papier sans aucuns frais à votre charge.</p> <p>Nous pouvons vous envoyer des alertes, des messages importants et d'autres communications concernant votre Compte, votre Carte ou les avantages-Carte par courrier électronique, par SMS ou en les mettant à votre disposition de manière sécurisée sur notre site web, par exemple, nous pouvons vous envoyer une alerte pour vous confirmer la mise à jour de vos coordonnées.</p> <p>Nous devons vous envoyer certains messages tels que les relevés de votre Compte ou des alertes de sécurité, mais vous pouvez refuser de recevoir d'autres alertes ou communications (comme par exemple les offres marketing) en nous indiquant vos préférences de communication sur notre site.</p> <p>En cas de fraude, réelle ou présumée, ou menace de sécurité, nous utiliserons le moyen le plus rapide et le plus sûr pour vous contacter (par exemple, nous pouvons vous envoyer un SMS plutôt que de vous appeler).</p>
<p><b>15. Modifications de vos coordonnées</b></p>	<p>Nous utiliserons vos coordonnées les plus récentes pour vous contacter.</p> <p>Vous devez nous aviser immédiatement en cas de modification de vos nom, numéro(s) de téléphone adresse postale, adresse e-mail auxquelles nous vous envoyons les relevés ou les notifications.</p> <p>Vous devez nous informer des éventuels changements vous concernant pour chaque Compte, via notre site Web <a href="http://www.americanexpress.fr/vosinformations">www.americanexpress.fr/vosinformations</a>.</p> <p>Nous pouvons mettre à jour vos coordonnées si nous recevons des informations nous indiquant qu'elles ont changé ou sont incorrectes.</p> <p>Dans le cas où il nous serait impossible de remettre toutes communications ou si de telles communications nous étaient retournées, nous pourrions cesser toute tentative de communication avec vous jusqu'à ce que nous recevions des coordonnées exactes.</p>

	<p>Toutes les notifications légales seront publiées sur notre site web ou seront envoyées à votre dernière adresse postale ou adresse e-mail connue.</p> <p>Nous déclinons toute responsabilité si vous ne recevez pas l'une des communications (y compris un relevé) que nous vous adressons à l'adresse que vous nous avez fournie ou si nous n'envoyons pas de nouvelles communications lorsque des communications antérieures n'ont pas pu être remises.</p>
<p><b>16. Suspension de votre Compte</b></p>	<p>Nous pouvons suspendre votre Compte ou toute caractéristique de votre Compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour des raisons de sécurité,</li> <li>• en cas de défaillance de votre part,</li> <li>• si nous suspectons une utilisation non autorisée, inappropriée et/ou frauduleuse,</li> <li>• du fait d'un risque significativement accru que vous ne soyez plus en mesure d'effectuer les règlements dus sur votre Compte dans les délais requis, notamment en cas d'inscription au FICP (Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers),</li> <li>• pour nous permettre de respecter la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.</li> </ul> <p>Nous vous en informerons en général à l'avance ou dans les plus brefs délais.</p> <p>En cas de suspension de votre Compte ou de votre Carte, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• cesser d'utiliser votre Carte,</li> <li>• demander aux commerçants de ne plus effectuer de nouvelles Transactions en ligne ou récurrentes sur votre Compte ; et</li> <li>• payer le solde total du Compte.</li> </ul> <p>Nous pourrions accepter de rétablir votre Compte ou l'utilisation de votre Carte si les raisons pour lesquelles nous avons suspendu votre Compte ou votre Carte n'existent plus. Vous pouvez nous faire savoir qu'il en est ainsi et demander le rétablissement en nous appelant au numéro qui figure au dos de votre Carte.</p>
<p><b>17. Cessation de votre Convention</b></p>	<p>La Convention est conclue pour une durée indéterminée. Vous pouvez et nous pouvons y mettre fin sans qu'une quelconque explication ne soit nécessaire.</p> <p>Vous pouvez à tout moment y mettre fin en nous appelant ou en nous écrivant en respectant un préavis d'au moins 30 jours (nos coordonnées sont indiquées au début de la présente Convention). Vous restez redevable de tous les montants dus.</p>



Nous pouvons mettre fin au contrat cadre en vous adressant un préavis écrit d'au moins deux mois. Toutefois nous pouvons immédiatement y mettre fin si :

- vous omettez à plusieurs reprises de payer le solde total du Compte ou dépassez la limite de dépenses ;
- vous manquez gravement ou de façon répétée au respect de la présente Convention ;
- vous fournissez des informations fausses ou trompeuses ;
- des mesures sont prises en vue de votre rétablissement personnel dans le cadre d'une procédure de surendettement ou si vous faites l'objet d'une quelconque procédure ayant pour effet de suspendre l'exigibilité des créances à votre égard ;
- vous ne respectez pas une autre Convention que vous avez conclue avec nous ou avec toute société de notre groupe ;
- nous estimons qu'en poursuivant le contrat cadre, nous pourrions :
  - contrevenir à une loi, une réglementation, un code ou d'une autre obligation ; ou
  - être poursuivis par un gouvernement, la police ou un régulateur ;
- nous estimons cela nécessaire aux fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- nous ne recevons pas de votre part les éléments d'identification et les informations relatives à l'objet et à la nature de la relation d'affaire requis par la réglementation en vigueur relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- vous êtes en situation d'incapacité ou vous décédez ;
- vous vous comportez de manière abusive ou menaçante envers notre personnel ; ou
- nous avons une quelconque raison de penser que vous pourriez ne pas être solvable.

Dans chacun de ces cas, nous pouvons résilier votre Compte et vous devrez nous rembourser immédiatement tous les montants dus.

- Le contrat cadre ne prendra fin que lorsque vous aurez réglé tous les montants que vous nous devez. Jusqu'à ce règlement, toutes les conditions de la Convention resteront en vigueur (y compris notre droit de modifier les conditions de la Convention) ;
- vous (et tout titulaire de Carte supplémentaire) n'aurez plus aucun droit d'utiliser le Compte ou la Carte pour effectuer des Transactions ; et
- les avantages-Carte seront résiliés.

Vous serez dans l'obligation de détruire toutes les Cartes en votre possession.

Si vous payez une cotisation d'adhésion, nous vous la rembourserons au prorata temporis.

<p><b>18. Avantages-Carte</b></p>	<p>Les Avantages-Carte peuvent comprendre, à titre d'exemple, des prestations d'assurance, des services d'assistance, des programmes de fidélité, des Cartes supplémentaires gratuites et des offres de commerçants.</p> <p>Lorsque des avantages sont associés à votre Carte, ils seront soumis à des conditions distinctes et nous vous informerons individuellement de ces avantages-Carte.</p>
<p><b>19. Compensation</b></p>	<p>Nous pouvons à tout moment, sans notification ni demande, compenser tout crédit inscrit à votre Compte avec tout montant que vous nous devez sur tout autre Compte (dans quelque devise que ce soit) déposé par vous auprès de nous, jusqu'à ce que votre obligation relative au montant dû soit entièrement exécutée.</p>
<p><b>20. Réclamations nous concernant</b></p>	<p>Si vous avez une réclamation concernant votre Compte ou le service qui vous a été fourni, veuillez contacter notre service de relations clients en vous adressant à American Express Carte France, 4 rue Louis Blériot, 92561 Rueil Malmaison Cedex. ou en nous téléphonant au numéro indiqué au dos de votre Carte.</p>
<p><b>21. Agrément</b></p>	<p>Nous sommes agréé en qualité d'établissement de paiement de droit français, par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 61, rue de Taitbout 75436 PARIS CEDEX 09 et soumis au contrôle de cette même autorité. La liste des établissements agréés est disponible sur le site internet <a href="http://www.regafi.fr">http://www.regafi.fr</a>. Notre société est également immatriculée auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07023512 (<a href="http://www.orias.fr">http://www.orias.fr</a>), en tant qu'intermédiaire en assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61, rue Taitbout 75436 PARIS CEDEX 09). Identifiant d'entité juridique unique (LEI) : 9695000QNI4UI7WF8N48</p>
<p><b>22. Réclamation à l'encontre des commerçants ou de tiers</b></p>	<p>Bien que nous n'ayons aucune obligation de le faire, si nous créditons votre Compte en rapport avec une réclamation que vous avez à l'encontre d'un tiers ou d'un commerçant, vous et tout titulaire de Carte Supplémentaire serez considérés de plein droit comme ayant cédé et transféré à notre profit tous droits et recours (à l'exclusion des recours en responsabilité délictuelle) dont vous et tout titulaire de Carte Supplémentaire disposez, avez préalablement disposé ou pourriez disposer à l'avenir à l'encontre de tout tiers, pour un montant égal au montant que nous avons porté au crédit de votre Compte. Vous vous interdisez d'exercer tout recours à l'encontre du commerçant ou du tiers concernant le montant crédité, et vous devrez nous accorder votre coopération si nous décidons d'exercer un tel recours.</p> <p>Dans ce cas, nous pourrions être amenés à utiliser vos informations personnelles (y compris les divulguer au commerçant ou au tiers) et nous vous en informerons si tel est le cas.</p>

### **23. Utilisation de vos données personnelles**

Conformément à la réglementation sur les services de paiement, vous êtes informés que nous, en notre qualité de responsable de traitement, accédons, traitons et conservons vos données personnelles nécessaires à l'exécution de services de paiement. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du présent contrat.

En outre, vos données seront traitées pour d'autres finalités afin de respecter nos obligations légales et réglementaires.

Conformément à la législation relative aux données personnelles, nous pourrions communiquer vos données personnelles à/aux :

- sociétés du groupe American Express et aux tiers qui traitent les opérations soumises par les commerçants sur le réseau American Express;
- parties qui distribuent la Carte ;
- tout partenaire spécifié dans les conditions générales ;
- toute partie autorisée par vos soins ;
- nos prestataires chargés du traitement de données ;
- nos fournisseurs ;
- prestataires des services et avantages associés à votre Compte ;
- agences de recouvrement et avocats aux fins du recouvrement des dettes sur votre Compte ;
- autorités habilitées dans le cadre de leur mission ou de l'exercice de leur droit de communication ;
- parties acceptant la Carte;
- toute partie à laquelle nous céderons nos droits contractuels le cas échéant ; et
- à la Banque de France en cas d'inscription au FICP.

Nous pourrions utiliser vos données personnelles aux fins suivantes :

- Vous fournir nos produits et services
- Améliorer nos produits et services et mener des études et analyses
- Assurer la publicité et le marketing de nos produits et ceux de nos partenaires commerciaux tiers
- Gérer les risques relatifs à notre activité, y compris le risque de crédit, le risque de fraude et le risque opérationnel
- Répondre à nos obligations légales ou réglementaires.

D'autres informations relatives au traitement des données personnelles et aux droits liés à ce traitement sont disponibles dans la Politique de Protection des Données Personnelles.

Vous disposez également du droit de faire rectifier vos données personnelles, de demander leur effacement, la limitation de leur traitement, leur portabilité, de communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, ou de vous opposer à leur traitement pour motif légitime, et à tout moment en cas d'utilisation à des fins de prospections commerciales, en écrivant à l'adresse indiquée ci-dessous :

**American Express Carte France  
Délégué à la protection des données  
personnelles  
4, rue Louis Blériot  
92561 Rueil Malmaison Cedex**

<p><b>24. Cession du Contrat Cadre</b></p>	<p>Nous pouvons céder, transférer ou vendre nos droits, avantages ou obligations aux termes du Contrat cadre à tout moment ce à quoi vous consentez, sans qu'il soit nécessaire que nous vous donnions notification.</p> <p>Vous ne pouvez pas vendre, céder ou transférer votre Compte ou l'une quelconque de vos obligations au titre du Contrat cadre</p>
<p><b>25. Absence de renonciation à nos droits</b></p>	<p>Tout manquement ou retard de notre part à exercer l'un de nos droits aux termes de la présente Convention ne vaudra pas renonciation à nos droits et ne nous empêchera pas d'exercer ces droits ultérieurement.</p>
<p><b>26. Langue et droit applicable</b></p>	<p>La présente Convention est rédigée en langue française et toutes les communications entre vous et nous concernant le Contrat Cadre se feront dans cette langue.</p> <p>Le Contrat cadre et toute communication entre nous sera régie par le droit français et les tribunaux français auront compétence à l'égard de toutes les parties au présent contrat cadre.</p>
<p><b>27. Taxes et droits</b></p>	<p>Vous êtes tenu de payer tous les impôts, droits ou autres montants imposés par la loi de tout pays relative à la Carte, de toute Transaction sur votre Compte ou de toute utilisation de votre Compte par vous ou par tout titulaire de Carte supplémentaire.</p>
<p><b>28. Limites de notre responsabilité</b></p>	<p>En cas de manquement de notre part à une disposition de la présente Convention, nous ne pourrions être tenus pour responsable du préjudice causé par des événements anormaux ou imprévisibles, hors de notre contrôle raisonnable, et qui auraient été inévitables malgré tous les efforts raisonnables pour les empêcher.</p>

## Carte à débit différé American Express

### Barème des cotisations d'adhésion annuelle à la Carte et des commissions de change.

#### Cartes Business American Express

Type de cotisation	Votre Carte	Cotisation applicable
<b>Cotisation d'adhésion à la Carte Principale</b>		
	CARTE BUSINESS AMERICAN EXPRESS	95 € par an
	CARTE BUSINESS GOLD AMERICAN EXPRESS	195 € par an
	CARTE BUSINESS PLATINUM AMERICAN EXPRESS	590 € par an
<b>Cotisation d'adhésion à la Carte supplémentaire</b>		
	CARTE BUSINESS AMERICAN EXPRESS	30 €
	CARTE BUSINESS GOLD AMERICAN EXPRESS	85 €
	CARTE BUSINESS PLATINUM AMERICAN EXPRESS	0€ (jusqu'à 2 cartes Business Platinum supplémentaires par Compte dont 1 additionnelle et 4 cartes supplémentaires Business Gold gratuites) et 85 € au-delà pour Carte une Business Platinum supplémentaire.
<b>Taux de Conversion appliqué pour un débit effectué à l'étranger</b>		
		2.8%





CAM8293/FR/SBS/0518





# **Politique de Protection des Données Personnelles à l'attention des Titulaires de Cartes**

CAM8277/0518

<p><b>1. Qu'est-ce que ce document ?</b></p>	<p>American Express® s'engage à préserver votre vie privée. Nous souhaitons vous expliquer comment nous collectons, utilisons, partageons et conservons les informations à votre sujet et les choix qui sont à votre disposition lorsque vous souscrivez à nos produits ou nos services.</p> <p>Dans cette Politique de Protection des Données Personnelles, nous décrivons comment American Express, en sa qualité de responsable du traitement, collecte, utilise, partage et conserve les informations vous concernant, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (le Règlement général sur la protection des données). Pour connaître les coordonnées de notre Délégué à la protection des données, reportez-vous à la section « Demande ou réclamation ».</p> <p>Si vous interagissez avec nous en ligne, une Politique de Protection des Données Personnelles En Ligne séparée est disponible à l'adresse <a href="http://americanexpress.com/fr">americanexpress.com/fr</a>. Elle décrit comment nous collectons, utilisons, partageons et conservons les informations vous concernant dans ce contexte particulier. Aussi, nous vous demandons de prendre le temps de lire cette Politique de Protection des Données Personnelles En Ligne.</p> <p>Nous pouvons être amenés à modifier notre Politique de Protection des Données Personnelles. Selon la nature de la modification, nous vous en informerons par courrier ou e-mail ou via notre site Web <a href="http://americanexpress.com/fr">americanexpress.com/fr</a>.</p>
<p><b>2. Informations collectées</b></p>	<p>Notre Politique de Protection des Données Personnelles décrit comment nous (et nos <b>Prestataires de services</b>) collectons, utilisons, partageons et conservons les informations vous concernant. Les types d'informations que nous collectons dépendent du produit et/ou du service que vous demandez ou utilisez. Nous collectons des <b>Données personnelles</b> vous concernant à partir des sources suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le formulaire de demande de carte et les autres documents que vous nous fournissez ;</li> <li>• lorsque vous demandez ou utilisez des produits, des biens ou des services (par exemple, lorsque vous utilisez votre carte pour effectuer des transactions avec des commerçants ou des retraits d'espèces dans des distributeurs automatiques de billets –DAB-, ou lorsque vous utilisez les services de la conciergerie American Express ou réservez des voyages) ;</li> <li>• vérifications auprès de fichiers centralisés d'information tenus par la Banque de France, tels que le Fichier Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP), le Fichier Central des Chèques (FCC) ou FIBEN, auprès d'agences d'évaluation du risque crédit et d'agences de prévention de la fraude (pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Agences d'évaluation du risque crédit et prévention de la fraude ») ;</li> <li>• vous, lorsque vous communiquez avec nous et lors de l'utilisation de votre compte (par exemple, les numéros de téléphone fournis lors des appels de service ou l'adresse IP associée à l'ordinateur utilisé) ;</li> <li>• une étude, un sondage et tous concours auxquels vous participez ou toute offre marketing à laquelle vous vous inscrivez ; et</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les tiers, par exemple via les listes marketing que nous obtenons conformément à la réglementation relative à la protection des données de la part de <b>Partenaires commerciaux</b>.</li> </ul>
<p><b>3. Utilisation des Données personnelles</b></p>	<p>Nous utilisons vos <b>Données personnelles</b>: (i) lorsque c'est nécessaire pour l'exécution d'un contrat ou pour être en conformité avec une obligation légale (par exemple, les vérifications relatives à l'identité et à la relation d'affaires que les institutions financières doivent mettre en œuvre avant d'approuver l'ouverture de comptes-cartes); (ii) pour nos intérêts légitimes, notamment pour l'établissement, l'exercice ou la défense de droits en justice, prévenir la fraude et/ou améliorer nos produits ou services ; ou (iii) lorsque nous avons obtenu votre consentement, par exemple à des fins de marketing par voie électronique.</p> <p>Plus spécifiquement, nous utilisons vos <b>Données personnelles</b> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fournir des produits et services, et notamment pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluer et traiter les demandes de souscription à nos produits et services, notamment approuver ou refuser votre demande ;</li> <li>- gérer votre compte, par exemple approuver ou refuser des transactions ;</li> <li>- communiquer avec vous via e-mail, SMS ou tout autre moyen à propos de vos comptes, produits et services et pour vous tenir informé des nouvelles caractéristiques et avantages liés aux produits ou services que vous avez demandés ;</li> <li>- gérer tous les avantages et programmes d'assurance fournis avec les produits ou services que vous avez souscrits ;</li> <li>- répondre à vos questions et demandes ;</li> </ul> </li> <li>• promouvoir et commercialiser des produits et services du <b>Groupe American Express</b> et de nos <b>Partenaires commerciaux</b>, notamment pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- présenter des contenus personnalisés adaptés à vos intérêts et en fonction de vos préférences ;</li> <li>- nous aider à déterminer si vous pourriez être intéressé par de nouveaux produits ou services ;</li> <li>- vous communiquer des promotions et des offres (par courrier, e-mail, téléphone, SMS, via Internet ou à l'aide d'autres méthodes électroniques) en relation avec des produits et services qui pourraient vous intéresser ou qui sont similaires à vos produits et services American Express existants ;</li> </ul> </li> <li>• améliorer nos produits et services et mener des recherches ou analyses, notamment pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- mieux comprendre nos clients, leurs besoins, leurs préférences et leurs comportements ;</li> <li>- analyser l'efficacité de nos publicités, promotions et offres ;</li> <li>- effectuer des tests (pour assurer la sécurité et lorsque nous actualisons nos systèmes), le traitement des données, l'administration du site Web et le support et le développement des systèmes informatiques ;</li> <li>- vous permettre de nous faire part de vos commentaires en évaluant nos produits et services et ceux de nos <b>Partenaires commerciaux</b> ;</li> <li>- produire des analyses de données, des statistiques et des rapports, de manière agrégée ;</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- superviser et/ou enregistrer vos appels téléphoniques avec nous ou nos <b>Prestataires de services</b> dans le cadre de l'amélioration de la qualité de nos services et de la formation du personnel ;</li> <li>• gérer les risques de fraude, opérationnels et de sécurité (à l'aide de processus automatisés et/ou d'examens manuels), notamment pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- examiner et approuver les transactions ;</li> <li>- détecter et prévenir la fraude ou les activités criminelles ;</li> <li>- garantir la sécurité de vos informations ;</li> <li>- développer et ajuster nos politiques de gestion des risques, nos modèles et nos procédures en se basant sur les informations contenues dans votre demande ou liées à votre solvabilité et à l'historique de votre compte le cas échéant ;</li> <li>- se conformer aux lois et réglementations, notamment pour l'établissement, l'exercice ou la défense de droits en justice et pour faciliter la résolution des litiges ;</li> </ul> </li> <li>• traiter vos demandes (ou personnaliser vos offres) liées à nos produits et services (à l'aide de processus automatisés et/ou d'examens manuels), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour nous aider à mieux comprendre votre situation financière et vos habitudes afin que nous puissions prendre des décisions quant à la manière de gérer vos comptes existants et aux autres produits ou services qui pourraient vous être proposés ; et</li> <li>- dans le cadre de nos procédures de recouvrement, d'évaluation de la solvabilité et de prévention de la fraude (pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Evaluation de la solvabilité et prévention de la fraude »).</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>4. Partage des Données personnelles</b></p>	<p>Nous ne partageons vos <b>Données personnelles</b> avec quiconque, à l'exception des cas décrits ci-dessous.</p> <p>Si cela est nécessaire à l'exécution du contrat, ou exigé ou permis par la loi en vigueur ou avec votre consentement, alors nous partagerons vos <b>Données personnelles</b> avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des fichiers centralisés d'information tenus par la Banque de France (tels que le FICP), des agences d'évaluation du risque crédit et/ou de prévention de la fraude pour nous renseigner sur votre situation financière, pour déclarer des incidents de paiements, et pour signaler une activité frauduleuse (pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Evaluation de la solvabilité et prévention de la fraude » ci-après) ;</li> <li>• les autorités de surveillance et de contrôle, les autorités judiciaires et de police et autres autorités gouvernementales ou administratives compétentes afin d'être en conformité avec les exigences légales ou réglementaires et de répondre aux demandes desdites autorités ;</li> <li>• les agences de recouvrement et les avocats pour recouvrer nos créances ;</li> <li>• des tiers tels que votre banque, ou tout autre émetteur de carte de paiement ;</li> <li>• les sociétés du <b>Groupe American Express</b> ;</li> <li>• nos Prestataires de services qui nous aident à gérer votre compte et/ou à exercer notre activité ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• nos <b>Partenaires commerciaux</b>, notamment les partenaires de carte co-marquée pour fournir, livrer, proposer, personnaliser ou développer des produits et services pour vous, conjointement ou séparément. Nous ne partagerons pas vos <b>Données personnelles</b> avec nos <b>Partenaires commerciaux</b> dans le cadre de la commercialisation de leurs propres produits ou services sauf si vous y avez consenti. Veuillez noter que si vous profitez d'une offre fournie par un <b>Partenaire commercial</b> et devenez son client, ce dernier pourrait vous envoyer des communications de manière indépendante. Dans ce cas, vous devrez examiner sa politique de protection des données personnelles et l'informer séparément si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres communications de sa part ;</li> <li>• tout tiers autorisé par vous, notamment dans le cadre du programme Membership Reward® et en fonction de votre carte, tout partenaire disponible dans votre programme d'avantages Carte chez qui vous choisissez de vous inscrire ; ou</li> <li>• toute personne à qui nous transférerions nos droits contractuels.</li> </ul>
<p><b>5. Titulaires de carte supplémentaire</b></p>	<p>Avant de nous fournir des <b>Données personnelles</b> d'une autre personne, notamment celles des <b>Titulaires de carte supplémentaire</b>, veuillez demander à ladite personne de consulter notre Politique de Protection des Données Personnelles et de vous confirmer son autorisation quant au partage de ses informations avec nous et toute autre partie décrite dans le présent document.</p> <p>Notre Politique de Protection des Données Personnelles s'applique à tout <b>Titulaire de carte supplémentaire</b>. Aussi, lorsque vous autorisez l'émission d'une carte supplémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nous utilisons les informations du <b>Titulaire de carte supplémentaire</b> pour traiter la demande de carte, émettre sa carte, gérer le compte et être en conformité avec nos obligations légales ou réglementaires ; et</li> <li>• le <b>Titulaire de carte supplémentaire</b> pourrait devoir nous fournir vos <b>Données personnelles</b> à des fins de vérification d'identité lorsqu'il nous contacte à propos de l'activation ou de l'utilisation de sa carte, s'enregistre pour des services en ligne et accède à des services et avantages nouveaux ou actualisés.</li> </ul> <p>Les <b>Titulaires de carte supplémentaire</b> ne sont pas autorisés à apporter de modifications à vos <b>Données personnelles</b>, sauf si vous y avez consenti.</p>
<p><b>6. Evaluation de la solvabilité et prévention de la fraude</b></p>	<p>Nous communiquerons vos Données personnelles aux fichiers centralisés d'information tenus par la Banque de France (tels que le FICP, FCC ou FIBEN), et le cas échéant aux agences d'évaluation du risque crédit et/ou de prévention de la fraude (les « Agences »). Nous pourrions obtenir vos Données personnelles relatives à toute activité professionnelle dans laquelle vous êtes impliqué en tant qu'employé, associé ou dirigeant auprès de ces agences.</p> <p>Lorsque vous soumettez votre demande de carte, nous vérifions auprès des fichiers centralisés d'information tenus par la Banque de France (tels que le FICP, FCC ou FIBEN) qu'aucun incident de paiement vous concernant n'a été déclaré.</p>

	<p>Pendant la durée de vie de votre compte :</p> <p>Nous pouvons consulter les Agences pour nous aider dans la gestion de votre compte. Ces recherches seront utilisées exclusivement par American Express dans le cadre de la gestion de votre compte. Nous effectuerons également d'autres vérifications de solvabilité (notamment contacter votre banque, ou toute autre institution pouvant nous renseigner sur votre situation financière).</p> <p>Nous communiquerons au FICP les incidents de paiement intervenus sur votre compte conformément aux règles en vigueur.</p> <p>Nous analyserons vos <b>Données personnelles</b> pour nous aider dans la gestion de votre compte et prévenir la fraude ou toute autre activité illégale. Nous et d'autres organisations pourront accéder à vos <b>Données personnelles</b> et les utiliser pour prévenir la fraude et le blanchiment d'argent, par exemple, lors :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la vérification des données des demandes d'assurance, d'ouverture de compte-carte :</li> <li>• de la gestion du compte-carte et des polices d'assurance ;</li> <li>• du recouvrement de créances; ou</li> <li>• de la vérification des données des demandes, des offres et des sinistres pour tous les types d'assurance.</li> </ul>
<p><b>7. Transfert international des données</b></p>	<p>Nous traitons, transférons et accédons à vos <b>Données personnelles</b> via nos systèmes au sein et en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE), par exemple aux États-Unis (où se trouvent nos principaux centres de traitement des données) pour mener notre activité, traiter les transactions effectuées à l'étranger, administrer votre compte ou vous fournir des produits et services.</p> <p>Quel que soit le lieu où nous traitons vos informations, nous prendrons les mesures appropriées pour garantir le niveau de protection adéquat pour vos informations dans les pays situés en dehors de l'EEE, notamment les États-Unis où les lois relatives à la protection des données pourraient ne pas être aussi exhaustives qu'au sein de l'EEE.</p> <p>Veillez noter que les transferts de données au sein du <b>Groupe American Express</b> sont régis par des règles d'entreprise contraignantes, qui sont disponibles dans la section « Confidentialité » de notre site Web.</p>
<p><b>8. Sécurité</b></p>	<p>Nous appliquons des mesures de sécurité organisationnelles, administratives, techniques et physiques pour protéger vos <b>Données personnelles</b> et pour garantir que vos informations soient traitées rapidement, complètement et avec précision. Nous exigeons de la part de nos <b>Prestataires de services</b> qu'ils protègent vos <b>Données personnelles</b> et qu'ils les utilisent uniquement aux fins que nous déterminons.</p>
<p><b>9. Conservation des Données personnelles</b></p>	<p>Nous ne conserverons vos Données personnelles que pour la durée pendant laquelle nous fournirons les produits et services que vous avez demandés, à moins que nous ne soyons dans l'obligation de les conserver pour une période plus longue en raison d'une loi, d'une réglementation, d'un litige ou d'une enquête réglementaire. Par exemple, vos Données personnelles seront conservées par American Express pendant 10 ans à compter de la fermeture de votre compte ou en cas de décès, afin de satisfaire à nos obligations comptables.</p>

	<p>Si votre compte est en défaut de paiement et que le solde reste non payé ou non réglé, conformément à nos procédures de gestion du risque crédit et de recouvrement de créances, nous pourrions conserver cette information pour des périodes plus longues et en tenir compte si vous choisissez de demander des produits American Express à l'avenir.</p> <p>En cas de décès, si un solde créditeur subsiste sur votre compte, nous appliquerons les dispositions légales relatives aux comptes inactifs tel que décrit dans la section « Communication Compte Inactif » du site <a href="http://www.americanexpress.com/fr">www.americanexpress.com/fr</a>.</p> <p>Lorsque -pour des motifs légaux ou réglementaires- vos <b>Données personnelles</b> ne sont plus nécessaires pour administrer votre compte ou pour vous fournir les produits et services que vous avez demandés, nous prenons les mesures raisonnables pour détruire ces informations en toute sécurité ou pour les rendre non identifiables de manière permanente. Pour en savoir plus sur nos pratiques de conservation des données, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données. Reportez-vous à la section « Demande ou réclamation ».</p>
<p><b>10. Accès à vos Données personnelles</b></p>	<p>Nous vous encourageons à vérifier régulièrement que toutes vos <b>Données personnelles</b> soient exactes et à jour. Si vous pensez que l'une d'elles est incorrecte ou incomplète, vous pouvez nous demander de la corriger ou de la supprimer de nos dossiers. Pour cela, nous vous recommandons de vous rendre sur le site <a href="http://americanexpress.com/fr">americanexpress.com/fr</a>, de vous connecter et de mettre à jour vos <b>Données personnelles</b>. Si vous préférez, vous pouvez aussi contacter notre Délégué à la protection des données. Reportez-vous à la section « Demande ou réclamation ». Toute <b>Donnée personnelle</b> qui s'avèrerait incorrecte ou incomplète sera immédiatement corrigée.</p>
<p><b>11. Vos droits</b></p>	<p>Vous avez le droit d'accéder à, de mettre à jour, de supprimer, de modifier ou de corriger vos <b>Données personnelles</b>. Plus précisément, vous avez le droit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• retirer votre consentement relatif à notre utilisation de vos <b>Données personnelles</b> à tout moment, dès lors que notre traitement repose sur votre consentement ;</li> <li>• restreindre et/ou objecter à l'utilisation de vos <b>Données personnelles</b> ;</li> <li>• demander un examen manuel de certaines activités de traitement automatisées dès lors que vos droits sont concernés ;</li> <li>• demander une copie de vos <b>Données personnelles</b> ; et</li> <li>• permettre l'accès à vos <b>Données Personnelles</b> au tiers de votre choix en cas de décès.</li> </ul> <p>Si vous souhaitez exercer l'un ou l'autre de vos droits ou si vous avez la moindre question quant à la manière dont nous traitons vos <b>Données personnelles</b>, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données. Reportez-vous à la section « Demande ou réclamation ». Vous avez également le droit de contacter directement la Commission Nationale Informatique et Liberté <a href="http://www.cnil.fr">www.cnil.fr</a></p>

<p><b>12. Choix marketing</b></p>	<p>Vous pouvez choisir la manière dont vous recevez les communications marketing, notamment le marketing direct, que ce soit par voie postale, par e-mail, par SMS et/ou par téléphone. Si vous ne souhaitez plus recevoir de communications marketing du <b>Groupe American Express</b>, nous vous recommandons de vous rendre sur le site <a href="http://americanexpress.com/fr">americanexpress.com/fr</a>, de vous connecter et de mettre à jour vos préférences relatives à la protection de la vie privée ou, si vous préférez, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données. Reportez-vous à la section « Demande ou réclamation ».</p> <p>Notez que si vous choisissez de ne plus recevoir ce type de communications, certaines offres jointes aux produits ou services que vous avez choisis pourraient être affectées.</p> <p>Il se peut que nous vous contactons pour nous assurer que les informations que nous possédons à propos de vos préférences marketing sont à jour. De même, nous continuerons de communiquer avec vous au sujet de la gestion de votre compte, de l'exécution de vos demandes ou de l'administration des promotions ou programmes auxquels vous avez choisi de participer.</p>
<p><b>13. Demande ou réclamation</b></p>	<p>Si vous avez la moindre question relative à notre Politique de Protection des Données Personnelles ou sur la manière dont vos Données sont gérées ou si vous souhaitez faire une réclamation ou exercer vos droits, appelez-nous au numéro gratuit indiqué au dos de votre carte ou contactez notre Délégué à la protection des données à l'adresse <a href="mailto:DPO-Europe@aexp.com">DPO-Europe@aexp.com</a> ou écrivez lui : Délégué à la protection des données - American Express Carte France, 4, rue Louis Blériot, 92500 Rueil Malmaison.</p>
<p><b>14. Glossaire</b></p>	<p><b>American Express (nous, nos)</b> - American Express Carte France : 4, rue Louis Blériot - 92561 RUEIL MALMAISON CEDEX immatriculé à Nanterre RCS 313 536 898, Identifiant d'entité juridique (LEI) n° 9695000QNI4UI7WF8N48</p> <p><b>Groupe American Express</b> - toute filiale, succursale, et plus généralement toute société appartenant à ou contrôlée directement ou indirectement par American Express Company.</p> <p><b>Partenaires commerciaux</b> – tiers avec qui nous faisons des affaires et avons une relation contractuelle, tels que les sociétés chargées du traitement des données, les fournisseurs, les partenaires de distribution, les partenaires de carte co-marquée, les prestataires de services d'assurance et de voyage et les commerçants.</p> <p><b>Données personnelles</b> – toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, telle que le nom, les adresses, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail, et d'autres informations spécifiques de cette personne telles que les données démographiques (par exemple date et lieu de naissance) et les informations sur les transactions.</p>



**Prestataires de services** - tout prestataire, tout tiers et/ou toute société qui fournit des services ou effectue des opérations commerciales en notre nom, notamment l'impression, l'envoi de courriers et autres services de communication (e-mail, publipostage, etc.), le marketing, le traitement des données et la sous-traitance informatique, la prestation de services, le recouvrement, la gestion des publicités, les audits, les services de conseils.

**Titulaire de carte supplémentaire** - personne que vous avez autorisée à utiliser une carte supplémentaire sur votre compte.

